



fonds haïtien pour la
biodiversité

APPEL A PROJETS

(509) 4481 - 5005 
info@biodiversite.ht 
www.biodiversite.ht 

1 INTRODUCTION

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est une initiative nationale, engagée dans la préservation de l'exceptionnelle biodiversité d'Haïti. Notre mission transcende la simple protection de la nature; elle embrasse une réponse proactive aux défis posés par le changement climatique et prône une exploitation responsable des ressources naturelles. Dans cette optique, le FHB est fier d'annoncer le lancement de deux programmes destinés à amplifier les initiatives nationales et locales. Ces programmes sont axés sur l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques, la gestion efficace des aires protégées

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est un fonds fiduciaire créé afin de faciliter un mécanisme de financement durable pour la protection et la valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes. Le FHB, a pour but de collecter, gérer, monétiser, canaliser et fournir des fonds pour l'accomplissement de la mission suivante :

«Soutenir la conservation de la biodiversité et le développement durable associé pour la population d'Haïti en fournissant un financement de la conservation à long terme. «

1.1 LES OBJECTIFS DU FHB SONT LES SUIVANTS :

1. Soutenir la conservation des zones protégées de ressources prioritaires pour la biodiversité naturelle ;
2. Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de préparation et d'exécution de programmes et projets de conservation de la biodiversité et du développement durable associé en Haïti ;
3. Supporter des activités de développement durable générant des bénéfices tangibles pour les communautés locales haïtiennes liées à la conservation de la biodiversité en Haïti ;
4. Développer des synergies entre les différents acteurs permettant de mobiliser les fonds nécessaires à la conservation de la biodiversité et au développement durable associé en Haïti ;
5. Soutenir la sensibilisation de la communauté sur les programmes de conservation de la biodiversité et d'éducation relative à l'environnement ;
6. Assurer la pérennité des ressources du FHB ;
7. Fournir des appuis financiers à des organisations qui contribuent à la mission du FHB à travers des projets liés à la conservation de la biodiversité ;
8. Entreprendre toute autre activité qui se rapporte à sa mission.

2 CONTEXTE

Le (FHB) entend lancer deux appels à projets visant la gestion des aires protégées et l'adaptation au changement climatique.

Les intéressés sont invités et encouragés à consulter notre programme de subvention sur notre site Web au www.biodiversite.ht

3 CRITERE D'ELIGIBILITE

Sont admissibles à participer et à présenter des projets dans le cadre de cet appel à projet :

- a) Organisations non gouvernementales (ONG)
- b) Organisations communautaires
- c) Agences gouvernementales qui présentent des projets spécifiques liés à la résilience des aires protégées et/ou zones de conservation biologique prioritaire aux changements climatiques
- d) Entreprises du secteur privé
- e) Universités et autres institutions académiques
- f) Organisations à caractère environnementale
- g) Coopératives
- h) Regroupements socio-professionnels

N.B : Avoir au moins cinq (5) années d'existence, sinon l'organisation doit être fiscalement parrainée par une autre organisation enregistrée depuis plus de cinq ans.

4 CRITERE D'ELIGIBILITE D'UN PROJET

Pour pouvoir bénéficier d'un financement dans le cadre du FHB-SCA, les projets doivent contribuer à la résilience des aires de conservation et/ou aires sélectionnées pour leur biodiversité exceptionnelle à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique, à réduire les risques de catastrophe sur la perte de biodiversité et/ou à créer des aires de conservation résilientes au changement climatique.

5 TYPE DE PROJET

Le thème : réhabilitation de sites et ou zones d'habitats menacées par des activités anthropiques. Ces projets ne viseront pas seulement les aires protégées, mais également les aires de grande diversité biologique (côtier, terrestre, marine et zone humide). Les projets seront choisis des axes programmatiques sous-cités :

6 OBJECTIFS DES APPELS A PROJETS

6.1 AXE PROGRAMMATIQUE 1 : GESTION EFFICACE DES AIRES PROTEGEES D'HAÏTI EFFICACE

Une gestion efficace des aires protégées nécessite une approche holistique, combinant une planification stratégique rigoureuse, une surveillance continue de la biodiversité et des impacts anthropiques, et l'adoption de mesures de gestion flexibles face aux changements climatiques. L'objectif est de promouvoir une gestion optimisée des espaces protégés, tant existants que potentiels, pour garantir la conservation de la biodiversité et la durabilité des services écosystémiques. Haïti, avec ses plus de trente aires protégées, se trouve à un point crucial où ces territoires doivent devenir des bastions de conservation de la biodiversité et de préservation des écosystèmes.

Dans cette perspective, le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) encourage la soumission de projets axés sur :

- La mise en œuvre d'initiatives dédiées à la protection, au maintien et à l'amélioration de la biodiversité au cœur des aires protégées. La réussite de cette démarche est essentielle pour préserver l'intégrité écologique de ces zones, protéger les espèces en danger et fournir des services écosystémiques indispensables à notre bien-être.
- La promotion de pratiques de gestion durable des aires protégées qui respectent l'environnement et répondent aux besoins des communautés locales. Cela implique l'intégration de techniques éco-responsables et socialement bénéfiques dans les stratégies de gestion.
- L'encouragement de l'engagement actif des communautés locales dans la gestion des aires protégées. Leur participation est cruciale pour assurer une conservation efficace et pérenne de ces espaces, en reconnaissant et en valorisant leur rôle vital dans la préservation de l'héritage naturel d'Haïti.
- Le FHB est déterminé à soutenir des projets qui incarnent ces principes et qui contribuent de manière significative à la protection et à la valorisation des trésors naturels d'Haïti.

6.2 AXE PROGRAMMATIQUE 2 : RESILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés locales face aux défis posés par le changement climatique est primordial. Pour cela, des initiatives telles que l'élaboration de stratégies de gestion de l'eau, la mise en place de techniques de conservation des sols, la protection des écosystèmes naturels, et la sensibilisation des communautés à la résilience climatique sont essentielles. Il est crucial d'encourager l'adoption de stratégies d'adaptation innovantes et efficaces pour diminuer la vulnérabilité des écosystèmes et des communautés face aux répercussions du changement climatique. Face à cette problématique mondiale, les projets d'adaptation cherchent à réduire la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, en augmentant leur capacité à gérer les impacts climatiques.

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) s'engage à :

- Soutenir des initiatives qui visent à améliorer la résilience des écosystèmes aux changements climatiques, en promouvant la restauration des habitats naturels et la conservation de la biodiversité. Ces efforts contribuent non seulement à la santé des écosystèmes mais aussi au bien-être des communautés qui en dépendent.
- Appuyer des projets visant à augmenter la capacité d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique, à travers l'éducation, la formation et le développement de

compétences. Le renforcement des communautés par le savoir et les compétences est fondamental pour une adaptation réussie.

- Encourager l'intégration de technologies et de méthodes innovantes et durables pour l'adaptation au changement climatique, y compris les solutions basées sur la nature. Ces approches innovantes offrent des moyens créatifs et efficaces pour atténuer les impacts du changement climatique et augmenter la résilience.

N.B : Le projet doit s'adresser à un seul de ces axes programmatiques.

Les projets présentés devront clairement illustrer leur capacité à atténuer la vulnérabilité liée au changement climatique, en mettant l'accent sur :

Impact sur la conservation de la biodiversité et la résilience des écosystèmes : Les propositions doivent démontrer comment elles contribueront à préserver la biodiversité et à renforcer la capacité des écosystèmes à résister aux perturbations climatiques.

Pertinence et faisabilité : Les projets doivent être non seulement pertinents pour les enjeux climatiques actuels, mais aussi techniquement et financièrement réalisables.

Engagement communautaire : L'implication active des communautés locales et des parties prenantes est essentielle pour garantir la durabilité et l'efficacité des projets.

Innovation et durabilité : Les propositions doivent faire preuve d'innovation et promouvoir des pratiques durables qui peuvent être modélisées et répliquées dans d'autres contextes.

7 SOUMISSION DES PROJETS

Nous encourageons les candidats intéressés à soumettre leurs propositions de projets en respectant les directives fournies. Chaque soumission doit comporter une description exhaustive du projet, y compris les objectifs spécifiques, la méthodologie proposée, un budget détaillé, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation prévus.

Les candidats sont invités à soumettre leurs propositions exclusivement par voie électronique, en format PDF. Pour garantir une transmission efficace, veuillez-vous assurer que la taille totale du fichier PDF ne dépasse pas 10 Mo. Ce fichier unique doit regrouper tous les documents nécessaires à votre proposition, annexes incluses. Il est impératif de respecter scrupuleusement le format de soumission spécifié ; toute proposition ne répondant pas à ces critères ne sera pas prise en compte.

8 ÉVALUATION ET SUIVI

Les propositions seront soigneusement évaluées par une commission dédiée, en fonction des critères préalablement établis. Les projets retenus feront l'objet d'un suivi régulier afin de veiller à leur bonne exécution et à la réalisation des objectifs fixés, garantissant ainsi un impact significatif et durable dans la lutte contre les effets du changement climatique.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1. Pertinence par rapport aux objectifs de l'appel à projets (20%)
2. Innovation et approche méthodologique (20%)
3. Impact potentiel sur la conservation de la biodiversité et la résilience au changement climatique (20%)
4. Capacité et expérience de l'équipe projet (15%)
5. Engagement communautaire et participatif (15%)
6. Durabilité et potentiel de réplification du projet (10%)

9 DUREE DU PROJET

La durée du projet ne doit pas dépasser 24 mois.

10 FINANCEMENT/SUBVENTION

Chaque projet sélectionné dans le cadre de cet appel bénéficiera d'une subvention dont le montant oscillera entre **50 000 et 100 000 USD**. Le processus de financement sera structuré en cinq tranches distinctes, chacune étant libérée à la suite de la réalisation de jalons spécifiques préalablement établis et à la présentation satisfaisante de rapports d'avancement.

11 DEPENSES ELIGIBLES

Les principales dépenses éligibles sont celles relatives à :

- des frais de déplacements et d'administration,
- des frais de location de matériels et d'équipement nécessaires au projet;
- des frais d'acquisition de petits matériels;
- des frais de communication dépenses de formation, d'acquisition de matériels/équipement,
- frais de déplacement et d'administration

Tout autre coût direct liés à la réalisation du projet.

12 DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITION/CRITERE DE SELECTION DES PROJETS

Les propositions se feront à l'adresse suivante : passation_marches@biodiversite.ht avant la date indiquée à la section 14 et seront adressées au Directeur Exécutif du FHB.

Pour la première étape, les organisations/associations prépareront une **Proposition** selon le modèle transmis à l'**Annexe 1**, fournissant des informations sur le(s) demandeur(s), une brève description des objectifs et activités proposées et un budget approximatif du projet.

12.1 LISTE DE CONTROLE POUR UNE PROPOSITION COMPLETE

Votre demande doit être accompagnée de tous les documents suivants :

- Critères de sélection remplis
- CV des personnes clés impliquées dans le projet
- Formulaire de déclaration du demandeur signé
- Documents légaux (patente quitus et autres)

Tout autre document visant à faciliter la compréhension du projet peut être joint. Des documents supplémentaires tels que des images, des cartes, des études de base ou des lettres de soutien ou d'approbation peuvent également être joints à la proposition de projet.

12.2 TOUTE CANDIDATURE AVEC UNE DOCUMENTATION INCOMPLETE SERA DISQUALIFIEE

La sélection des propositions et complètes suivra le processus suivant :

- a) Les propositions complètes éligibles seront soumises aux membres des Comités Scientifiques sélectionnés pour évaluation. Un rapport de ces évaluations avec des recommandations pour l'attribution du montant de subventions pour les propositions retenues sera établi.
- b) Une notification sera envoyée au bénéficiaire sur la décision du Conseil sur leur proposition. Lorsqu'une proposition reçoit une approbation conditionnelle qui requiert des ajustements comme condition préalable à l'approbation de la proposition, le soumissionnaire devra soumettre à nouveau un document de proposition de projet ajusté dans les délais fixés par le Conseil de Direction.

13 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET CONDITION DE DECAISSEMENT

- a. Le bénéficiaire de la subvention du programme FHB utilise les fonds de cette subvention exclusivement pour exécuter le projet d'adaptation aux changements climatiques tel que défini dans le plan de travail de la proposition complète approuvée avec diligence et efficacité, et en conformité avec les normes et pratiques techniques, économiques, financières, managériales, ainsi que conformément aux dispositions des Politiques de Sauvegarde Environnementale et Sociale, de la Lutte contre la Corruption, du Genre et de l'Enfance du FHB qui sont applicables aux bénéficiaires des fonds du FHB et à ses sous contractant.
- b. De disposer ou d'ouvrir dans une institution financière (banque commerciale, institution de

- microfinance) un compte pour les besoins de transferts de fonds et d'assurer la réalisation du projet ;
- c. L'organisation doit être fiscalement parrainée par une autre organisation enregistrée depuis deux ans si l'organisation bénéficiaire n'a pas deux années d'existence ;
 - d. Que le bénéficiaire comptabilise toutes les dépenses du projet séparément dans le système comptable approuvé par FHB et prépare des rapports financiers conformément aux normes approuvées par FHB pour le projet ;
 - e. Que le bénéficiaire se procure des fournitures, travaux et services conformément aux documents relatifs à la Passation des Marchés et Approvisionnements qui seront fournis par le FHB; et que lesdites fournitures et lesdits travaux et services des prestataires de services servent exclusivement à l'exécution du projet, et à la réalisation des objectifs du projet ;
 - f. Que le bénéficiaire permette aux donateurs du FHB-SCA (le Fonds Caraïbéen pour la Biodiversité (FCB) et la Banque Mondiale), sur requête du FHB d'inspecter les projets financés par le FHB, ses opérations, ainsi que tous les dossiers et documents pertinents, ainsi que l'inspection et la vérification des documents comptables (factures et pièces justificatives);
 - g. Que le bénéficiaire s'engage à fournir au FHB toute information que le FCB ou la Banque Mondiale pourrait raisonnablement exiger au titre de ce qui précède ;
 - h. Que pendant la durée du projet, le bénéficiaire est tenu d'informer immédiatement le FHB de tout changement dans les coordonnées de l'organisation et/ou des activités du projet ;
 - i. Le bénéficiaire s'engage à demander au préalable une autorisation écrite du FHB avant de procéder au changement de plus de 5% dans une ligne budgétaire ;
 - j. La non-soumission de rapports et autres documents requis, comme indiqué dans la section rapport ci-dessous, dans les 6 semaines suivant les dates d'échéance prévues, entraînera la suspension immédiate du contrat ;
 - k. Toute mauvaise gestion des fonds et/ou le non suivi des directives des normes à ne pas dépasser pour le changement entre ligne budgétaire de 5% découverts lors d'un examen financier entraînera la suspension immédiate du contrat et pourrait entraîner la résiliation immédiate du contrat ;
 - l. Pour tout projet subventionné par le FHB les principes de Sauvegarde Environnementale et Sociale (SES) doivent être respectés.

14 DATES PRECISES ET ECHEANCES

Dates Clés de l'Appel à Projets :

Date de lancement de l'appel à projets	2024-04-15
Dernier délai pour la soumission des propositions	2024-05-06
Annnonce des propositions conceptuelles sélectionnées	2024-05-20
Annnonce des projets financés	2024-06-10
Date de début des projets sélectionnés	2024-07-01

15 EXIGENCES EN MATIERE DE RAPPORT

Les bénéficiaires sont tenus de fournir un rapport intermédiaire tous les six mois. Ce rapport doit détailler l'état d'avancement du projet, les dépenses effectuées jusqu'à ce point, ainsi que les résultats préliminaires obtenus. À l'issue du projet, un rapport final est également requis. Ce dernier devra offrir une évaluation exhaustive, couvrant la réalisation des objectifs fixés, l'impact global du projet, les enseignements tirés de l'expérience, et proposer des recommandations pour orienter les initiatives futures. Ces rapports sont essentiels pour assurer une transparence et une responsabilité tout au long du cycle du projet.

16 COORDONNEES POUR LES QUESTIONS

Pour toute question relative à cet appel à projets, veuillez-vous adresser à l'administration par courriel à passation_marches@biodiversite.ht ou par téléphone au (509) 4481-5005.

17 CLAUSE DE MODIFICATION

Le FHB se réserve le droit de modifier les termes de cet appel à projets à tout moment. Toutes les modifications seront communiquées via [méthode de communication] et mises à jour sur le site web du FHB.

ANNEXE 1 : GUIDE POUR L'ELABORATION DE LA PROPOSITION

INFORMATION SUR L'ORGANISATION

Statut et numéro d'enregistrement officiel

Nombre d'années d'existence

Mission de l'organisation

Nom de la personne ressource

Expérience pertinente de l'organisation du demandeur

Énumérez ci-dessous les projets antérieurs que votre organisation a déjà gérés (dans les cinq dernières années), en donnant la priorité aux projets les plus pertinents par rapport aux axes programmatiques du présent appel

Titre du projet	Objectifs	Début	Fin	Donateurs	Budget

INFORMATION SUR LE PROJET

Nom du projet

Aire géographique Département, commune, bassin versant, aire protégée, semi-protégée et/ou aires de grande diversité biologique. Si possible, donnez une estimation en hectares couverte par le projet. Dressez la liste des écosystèmes ciblés et des services qu'ils fournissent, et décrivez comment ces écosystèmes contribueraient au bien-être des communautés/populations concernées.

Contexte et justification du projet Expliquez quelles sont les principales vulnérabilités de l'aire sélectionnée du projet en ce qui concerne les risques et les effets du changement climatique sur la biodiversité. Justifiez la sélection de la zone du projet notamment les principaux risques climatiques auxquels il convient de réduire et les facteurs susceptibles d'accroître ou de perpétuer le problème. (maximum 200 mots)

Approche du projet Expliquez si le projet reproduit des activités et/ou est une suite à des activités antérieures, s'il y a des synergies avec d'autres actions dans le domaine dans le secteur.

Environnement favorable à l'adoption du FHB

Expliquez comment le projet vise à contribuer à la création d'un environnement favorable à l'adoption du FHB pour lutter contre les effets du changement climatique sur le site du projet.

LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET

But Définissez ce que vous cherchez à accomplir par ce projet.

Objectifs Énoncés de stratégies décrivant comment le but sera atteint. Ex Sensibilisation, formation spécifique, développement d'un plan de gestion.

Impacts Principaux effets attendus de l'intervention du projet / bénéfices du projet.

Groupe cible et bénéficiaires Détaillez le groupe cible et les bénéficiaires du projet. Le groupe cible est composé d'individus ou d'acteurs institutionnels avec lesquels le projet a l'intention de travailler et qu'il souhaite atteindre grâce à ses activités ou à ses résultats. Ils peuvent être bénéficiaires en même temps s'ils profitent des effets escomptés du projet. Il peut également arriver que le groupe cible ne soit pas le bénéficiaire des impacts.

Résultats attendus Principaux produits des activités du projet.

Activités principales Que fera-t-on pour obtenir les résultats ?

Personnels-clés du projet

Présentez les CV des personnels-clés qui participeront à la mise en œuvre du projet, en indiquant leur nom, leur titre complet, leurs antécédents et un résumé de leur rôle dans le projet. (100 mots par membre du personnel)

DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Comment le projet contribue-t-il aux objectifs de l'appel à propositions Reportez-vous aux objectifs de l'appel à propositions pour votre réponse.

Décrivez comment le projet implique les parties prenantes à la réalisation du projet.

Décrivez les facteurs de succès et les facteurs de risques pouvant favoriser ou compromettre le projet.

Est-ce que l'organisation et/ou les communautés impliquées apportent une contribution financière et/ou en nature ?

Comment comptez-vous pérenniser les activités du projet ?

BUDGET ESTIMÉ DU PROJET (donnez les catégories principales comme l'exemple ci-dessous)

Montant du budget			
CATÉGORIES PRINCIPALES DU BUDGET	Total demandé	FHB	Contrepartie (si applicable)
Frais du personnel			
Consultants/contrats	-		
Voyage	-		-
Ateliers et formations	-		
Autres coûts directs	-		-
Suivi-Évaluation	-		-
Frais d'audit et comptabilité	-	-	-
Budget total	0 US	0 US	0 US

Réf Notes

DÉTAIL DE LA MISE EN ŒUVRE

Décrivez les partenariat(s) clés avec lesquels l'organisation ou la communauté mettra en œuvre le projet (s'il y a lieu).

Joignez un bref résumé du CV du responsable de l'organisation et du projet.

Donnez un bref résumé des activités précédentes de l'organisation.

Fournissez une liste des membres du comité de gestion de l'organisation.

Format Standardisé de Présentation des CVs

Informations Personnelles

Nom complet

Téléphone

Email

Profil de l'institution

Un court paragraphe résumant l'expérience professionnelle, les compétences clés et les objectifs professionnels.

Exemple :

Fort(e) de [nombre d'années] années d'expérience dans le domaine de [votre domaine d'expertise], je me suis spécialisé(e) en [mentionner des spécialisations spécifiques]. Ma carrière m'a permis de développer une expertise approfondie en [mentionner des compétences ou domaines clés], renforcée par une participation active à [mentionner des projets ou des réalisations notables]. Passionné(e) par [mentionner un aspect lié au domaine ou à l'appel à projet], mon objectif professionnel est de contribuer à [mentionner l'objectif en lien avec l'appel à projet], en appliquant mes compétences en [mentionner des compétences pertinentes pour l'appel à projet] et en promouvant [mentionner des valeurs ou des pratiques importantes pour l'appel à projet]. Mon engagement envers [mentionner un aspect lié au domaine ou à l'appel à projet] et ma capacité à [mentionner une compétence ou une qualité clé] font de moi un candidat idéal pour contribuer significativement aux objectifs de votre projet.

Expérience Professionnelle

Lister par ordre chronologique inverse

	Début		Fin		Nb Mois
	Mois	année	Mois	Année	
Dates d'emploi					
Nom de l'organisation					
Titre du poste					
Brève description des responsabilités					
Principales réalisations					

Formation

Lister par ordre chronologique inverse

	Début		Fin		Nb Mois
	Mois	année	Mois	Année	
Dates d'obtention					
Nom de l'institution					
Diplôme obtenu					
Spécialisation					

Compétences Spécifiques

Détailler seulement les compétences spécifiques pertinentes pour le projet, telles que compétences techniques, en gestion de projet, etc.

Projets Pertinents

(Lister, le cas échéant, les projets pertinents sur lesquels le soumissionnaire a travaillé, en lien avec l'appel à projets.)

Nom du projet

Période

Rôle dans le projet

Brève description du projet

Impact/Résultat

Instructions pour les Soumissionnaires

Utilisez le format standardisé ci-dessus pour la présentation de chaque CV.

Assurez-vous que les informations fournies sont claires, précises et pertinentes par rapport aux exigences de l'appel à projets.

Les CVs doivent être soumis en format PDF, avec une longueur maximale de [nombre de pages spécifié] pages par CV.

Incluez toute certification ou reconnaissance professionnelle pertinente en annexe.

ANNEXE 2 : DECLARATION DU DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, qui est le signataire autorisé du demandeur, dans le cadre du présent appel à propositions, déclare par la présente que :

- les informations données sont vraies et correctes au moment de la soumission ;
- le demandeur dispose d'une capacité financière suffisante pour mener à bien l'action ou le programme de travail proposé ;
- le demandeur certifie les statuts juridiques du demandeur tels qu'ils figurent dans la demande ;
- le demandeur est éligible conformément aux critères énoncés dans le programme de subvention du FHB s'engage à respecter les principes de bonnes pratiques de partenariat ;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action et n'agit pas en tant qu'intermédiaire ;
- si la subvention est accordée, le demandeur accepte les conditions contractuelles énoncées dans la convention de subvention du FHB.

Le candidat est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai l'Administration du FHB si cette même demande est soumise à une autre institution.

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE 3 : MANDAT DU CO-DEMANDEUR

(À remplir sur le papier à en-tête de l'organisation pour chaque organisation partenaire)

Le codemandeur autorise le demandeur <insérer le nom de l'organisation chef de file du demandeur> à soumettre en son nom le présent formulaire de demande et à signer l'accord standard de subvention avec le FHB ainsi qu'à être représenté par le demandeur pour toutes les questions relatives à ce contrat de subvention.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition soumise au FHB. Je m'engage à respecter les principes de bonnes pratiques de partenariat.

(Signature)

Nom :

Poste :

Date :